

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 décembre 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept décembre, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le douze décembre deux mille quinze se sont réunis en la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Pascal VECTEN, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Pascal VECTEN, Maire
Messieurs Pierre DELORME et Didier PETIT, Adjointes au Maire.
Messieurs Patrick FOUGERON et Christophe GUEVAER
Mesdames Anne GORENFLOS et Sophie VILLETTE
Conseillers Municipaux

Absente :

Madame Clotilde DEFAYE donne pouvoir à Monsieur Pierre DELORME

Absents non représentés :

Mesdames Fanny PIERLOT & Justine FOUGERON, Monsieur Patrick EDON

Secrétaire de séance :

Madame Sophie VILLETTE

I) : Acquisition de parcelles

Considérant la décision de la Commune de LE PLESSIS L'EVEQUE d'engager la procédure d'acquisition amiable des parcelles nécessaires à l'alignement des rues : des Champs, du Moulin, du Pommeret et Chemin du Vieux Pressoir, lors de la séance du Conseil Municipal du 26 septembre 2013,

Le Maire de La Commune de LE PLESSIS L'EVEQUE, collectivité territoriale située dans le Département de Seine-et-Marne, dont l'adresse est à LE PLESSIS L'EVEQUE (77165) Chemin du Jardin Mulot, identifiée au SIREN sous le numéro 21770366,

Demande l'autorisation de signer l'acte authentique qui sera reçu par l'un des membres de la Société Civile professionnelle dénommée Jean-Christophe ROELGEN et Gérard KAELIN, notaires Associés à VARREDDES (77910) 12 Bis rue Victor Clairret, pour l'acquisition des biens ci-après désignés

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, Le Conseil Municipal décide :
D'autoriser Monsieur Le Maire à signer l'acte de vente concernant l'acquisition des biens désignés ci-dessus et aux prix de vente exprimés ci-dessus.

) Questions et information diverses

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée
la séance est levée à 19h15.